



**200, chemin du Vieux Moulin, Ste-Émélie-de-l'Énergie, (Québec) J0K 2K0
450 884 0211, www.auberge-lanaudiere.com**

Chalet Margot

Ce chalet comprend 4 chambres à coucher. Une des chambres à l'étage contient un lit queen et un lit double et la seconde contient un lit queen et un lit simple. Elles ont une salle de bain partagée avec bain tourbillon et douche. Les deux autres chambres comprennent deux lits doubles et ont chacune leur salle de bain privée. Celui-ci dispose d'une cuisine complètement équipée qui est munie d'un lave-vaisselle, d'une cafetière Keurig et à filtre. Le chalet est également équipé d'un air climatisé, d'un ensemble laveuse et sécheuse, d'un foyer au gaz au salon, de la télévision numérique et du réseau Wi-Fi. L'extérieur est agrémenté d'un spa 6 places en opération été comme hiver, à l'usage exclusif des occupants du chalet.

Un maximum de 15 personnes peut occuper le chalet.

En période estivale, la terrasse est équipée d'un ensemble de patio pour 6 personnes et d'un barbecue au gaz propane.

La location inclue la literie, le papier hygiénique, le papier mouchoir, un séchoir à cheveux, les accessoires de cuisson, la vaisselle et la coutellerie en quantité suffisante pour un repas.

Le locataire apporte ses serviettes, débarbouillettes, serviette de plage ainsi que pour les spas et la piscine, linges de vaisselle, sacs à poubelle, capsules à café et/ou ses filtres à café ainsi que tous les produits hygiéniques et d'entretien (ex : savon à vaisselle, capsules pour le lave-vaisselle, savon à linge, essuie-tout etc.) qui lui seront nécessaires.

Les animaux de compagnie sont acceptés sous conditions et des frais supplémentaires s'appliqueront.

Les conditions de location :

Pour confirmer la location du chalet un dépôt de 50 % de la valeur totale de votre réservation est requis. Le solde sera exigé avant la prise de possession du chalet. Le chalet vous sera remis propre et il devra nous être remis dans le même état, **(l'équipe de l'auberge se charge du lavage des lits, du grand ménage)**. Vous êtes responsables de laver et de ranger, vaisselle, casseroles et tous les ustensiles que vous avez utilisés. Dans le cas contraire, des frais de nettoyage de 50.00\$ seront automatiquement ajoutés à la carte de crédit inscrite à votre réservation.

Aucun aliment ne doit être laissé dans le chalet le jour du départ.

La prise de possession se fait à partir de 15h00 et il doit être libéré pour 11h00 AM le dernier jour de location.

Tous bris causés au mobilier ou à l'immeuble par une utilisation inadéquate sont aux frais du locataire.

Aucun visiteur n'est autorisé sur le site.

À l'été le locataire et les occupants peuvent utiliser à leur gré, la chaloupe, les canots, kayaks et pédalos placés sur la plage du lac Goyer. De plus, ils peuvent utiliser le terrain de volley-ball et de badminton, les jeux de fer, de pétanque ainsi que les vélos de montagne. Tous ces équipements doivent être utilisés avec les accessoires sécuritaires recommandés.

À l'hiver, le locataire et les occupants peuvent utiliser à leur gré les équipements de ski de randonnée, les raquettes, les patins à glace ainsi que les accessoires de glissade. De plus nous pouvons percer des trous dans la glace du petit étang afin de pratiquer la pêche blanche.

Une piscine intérieure, quatre spas et trois saunas sont disponibles à l'auberge de 10h00 à 22h00, chaque jour.

Aucun crédit ne sera accordé pour les arrivées tardives ou les départs anticipés.

L'Auberge du Vieux Moulin décline toutes responsabilités et ne peut être tenue responsable de tout incident ou accident dû à l'utilisation de ses équipements.

Nous vous souhaitons un agréable séjour!